

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

Résolutions adoptées à la 518e séance tenue
le 30 octobre 2006

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 décembre 2006

CU-518-3 GARE DE TRIAGE OUTREMONT – CRÉATION D'UN OSBL

Le Conseil de l'Université :

1. approuve la création d'un OSBL (partie III, Loi sur les compagnies);
2. approuve les objets de l'OSBL tels que décrits aux Avis (A-2/518^o/879.1 et .3), étant entendu que l'Université de Montréal exercera le contrôle de l'OSBL en étant majoritaire, tant à son Assemblée des membres qu'à son Conseil d'administration;
3. autorise le recteur de l'Université, M. Luc Vinet, son vice-recteur adjoint, M. Alexandre Chabot, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer les documents de constitution de l'OSBL;
4. demande au recteur de veiller à ce qu'un protocole d'entente approuvé préalablement par le Conseil intervienne avec chacun des partenaires de l'Université, notamment la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, afin de déterminer les droits et obligations des parties et portant notamment sur le financement du projet de viabilisation du Site, leur participation au sein de l'OSBL et les modalités de développement du projet, ces protocoles devant faire assumer tout le financement par une partie autre que l'Université;
5. demande au recteur de veiller à ce que le ou les mandats confiés par l'Université à l'OSBL soient approuvés préalablement par le Conseil et qu'ils interdisent à l'OSBL de débiter quelques travaux que ce soit ou de prendre tout engagement de les réaliser sans avoir, de la partie qui assume le financement, la garantie formelle du financement de ces travaux; toutefois, certaines études techniques ou préparatoires incluant la consultation publique concernant les travaux pourront être entreprises en autant que le financement de ces études se fasse à même l'enveloppe budgétaire déjà votée par le Comité exécutif;
6. demande au recteur de veiller à ce que l'Université, à titre de mandant de l'OSBL, ainsi que les partenaires qui seront également mandants de l'OSBL conviennent avec ce dernier d'une entente afin de prévoir les règles de gouvernance visant à régir les conflits d'intérêts au sein de l'OSBL;
7. désire s'assurer, vu la complexité de ce projet, de la coordination des divers aspects juridiques par la directrice du Bureau des affaires juridiques, Mme Annick Bergeron, qui pourra au besoin confier des mandats à des avocats externes;

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 518^e séance tenue
le 30 octobre 2006

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 décembre 2006

CU-518-4 8. demande au recteur de faire rapport régulièrement au Comité exécutif.
ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2006

Le Conseil de l'Université adopte les États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mai 2006, selon le document A-2/518^e/886 déposé aux archives.

CU-518-8.1 NOMINATION D'UNE ADMINISTRATRICE EXERÇANT LES FONCTIONS DE
SECRÉTAIRE

Le Conseil de l'Université nomme Mme Chantal Lambert, professeure titulaire au Département de pharmacologie de la Faculté de médecine, administratrice exerçant les fonctions de secrétaire à la Faculté de médecine à compter du 1^{er} octobre 2006 et jusqu'au 6 novembre 2006.

CU-518-8.2 DÉMISSION

Le Conseil de l'Université accepte la démission de la personne dont le nom paraît au document A-2/518^e/885 déposé aux archives.

CU-518-8.3 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DES PROMOTIONS

Le Conseil de l'Université:

1. nomme M. Marc Gold, membre du Conseil, membre et président du Comité des promotions pour la durée de la présente année universitaire;
2. nomme les personnes suivantes membres du Comité des promotions pour la durée de la présente année universitaire :
 - Mme Ysolde Gendreau, professeure titulaire, Faculté de droit;
 - M. André Gougoux, professeur titulaire, Département de physiologie, Faculté de médecine;
 - M. Robert Melançon, professeur titulaire, Département des littératures de langue française, Faculté des arts et des sciences;
 - Mme Tania Saba, professeure titulaire, École de relations industrielles, Faculté des arts et des sciences;
 - M. Rémy Sauvé, professeur titulaire, Département de physiologie, Faculté de médecine.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 518e séance tenue
le 30 octobre 2006**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 18 décembre 2006

CU-518-8.4 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DE L'ÉMÉRITAT

Le Conseil de l'Université nomme les personnes suivantes membres du Comité des promotions sur l'éméritat pour la durée de la présente année universitaire;

- M. Alain Caillé, professeur émérite, Département de physique, Faculté des arts et des sciences;
- Mme Évelyne Lapierre-Adamcyk, professeure émérite, Département de démographie, Faculté des arts et des sciences;
- M. Fernand Roberge, professeur émérite, Département de Physiologie, Faculté de médecine.

CU-518-8.5 DÉMISSION DE MEMBRES DU CONSEIL

Le Conseil de l'Université accepte la démission de M. Jean-Marie Toulouse à titre de membre du Conseil de l'Université à compter du 26 septembre dernier, et celle du chancelier comme membre coopté à compter du 18 octobre dernier.

CU-518-8.6 NOMINATION DE MEMBRES COOPTÉS AU COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Le Conseil de l'Université

1. donne son agrément au renouvellement du mandat de M. Joseph Hubert, doyen de la Faculté des arts et des sciences, comme membre coopté du Comité de la planification pour un mandat échéant le 31 mai 2010;
2. donne son agrément à la nomination de M. Pierre Belhumeur, directeur du Département de microbiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine, comme membre coopté du Comité de la planification pour un premier mandat échéant le 31 mai 2010.

La secrétaire générale,
Francine Verrier